



TRAVAIL D'ÉQUIPE

Les principes de l'égle dignité, en ouverture de nos textes fondamentaux, doivent faire l'objet d'une attention constante pour être protégés.

Il ne suffit pas d'énoncer l'interdiction de la discrimination, l'ambition démocratique ou la protection des droits humains dans la constitution, les conventions ou les bases légales de l'action publique, il faut les pratiquer et les entretenir.

Ainsi, la politique d'intégration et de cohésion multiculturelle neuchâteloise est un effort commun, porté par l'ensemble des services. Cette transversalité des actions est nécessaire pour ne pas perdre de vue l'objectif.

Cette année encore les services en charge de la sécurité publique, de l'enseignement, de la culture, de la formation post-obligatoire, des migrations, de l'emploi, de l'action sociale, de l'économie, des ressources humaines notamment ont œuvré au développement de programmes prenant en compte l'égle dignité et la protection d'une administration égalitaire et ouverte à la diversité dans l'action publique qu'ils conduisent.

Particulièrement en cette rentrée scolaire, le travail se poursuit avec les cercles scolaires, la police neuchâteloise et l'ensemble des nouveaux-elles titulaires de fonction publique, pour généraliser l'approche égalitaire dans la délivrance de leurs prestations. Cette riche collaboration permet de renforcer la culture de l'égle dignité dans tous les secteurs de la vie collective et de faire compter sur le travail d'équipe pour faire vivre les principes fondamentaux.

Grégory Jaquet, chef du service de la cohésion multiculturelle, délégué aux étranger-ère-s

FAIRE VIVRE LA DÉMOCRATIE : ÉGALITÉ,

DIVERSITÉ ET CONFIANCE

Dans un contexte marqué par la polarisation des débats, la banalisation de discours discriminatoires dans l'espace public et l'instrumentalisation des questions d'identité et d'appartenance, faire vivre la démocratie est un enjeu essentiel.

La démocratie ne se résume ni aux élections ni aux institutions. Elle repose sur un principe fondamental : la reconnaissance de l'égale dignité de toutes et tous. Elle suppose que chacune et chacun puisse être reconnu comme membre à part entière de la société, participer à la vie collective et contribuer au bien commun.

Dans une société diverse, faire démocratie signifie ainsi construire un « nous » commun qui n'efface pas les différences, mais permet à des identités, des histoires et des parcours multiples de coexister dans l'égalité. Lorsque les appartenances sont utilisées pour opposer un « nous » à un « eux », hiérarchiser les personnes ou remettre en question la légitimité de certaines d'entre elles à faire pleinement partie de la collectivité, c'est la promesse démocratique elle-même qui se fragilise.

C'est autour de cette ambition commune que s'articulent deux rendez-vous neuchâtelois. La 32e édition du Prix interculturel neuchâtelois « Salut l'étranger-ère », placée sous le thème « Faire vivre la démocratie », mettra à l'honneur celles et ceux qui renforcent, par leur engagement, la participation, le dialogue et le vivre-ensemble. La Semaine neuchâteloise d'action contre le racisme 2027, consacrée au thème « Le racisme : une faille démocratique », invitera quant à elle à réfléchir à l'écart qui peut subsister entre l'égalité proclamée et l'égalité réellement vécue.

Car le racisme ne porte pas uniquement atteinte aux personnes qui en sont victimes : en introduisant des hiérarchies, en fragilisant l'appartenance et en limitant la participation, il met à l'épreuve la capacité de la démocratie à reconnaître chacune et chacun comme un égal.

Cette réflexion s'inscrit également dans l'action de l'État. Depuis l'adoption, en 2018, de la Feuille de route pour une administration égalitaire et ouverte à la diversité, le Canton développe des mesures visant à inscrire l'égalité, la non-discrimination et l'exemplarité au cœur des pratiques du service public. Formations obligatoires, dispositif de plaintes et de signalements accessible depuis 2024 ou encore démarche de police inclusive participent d'une même ambition : garantir les droits, prévenir les discriminations et renforcer la confiance entre la population et les institutions.

Faire vivre la démocratie, c'est donc faire de l'égalité en dignité une réalité quotidienne.

Lutter contre le racisme, c'est agir contre l'une des failles qui peuvent l'affaiblir.

APPEL À PROJETS POUR LA SEMAINE NEUCHÂTELOISE D'ACTION CONTRE LE RACISME 2027: «LE RACISME : UNE FAILLE DÉMOCRATIQUE»



La démocratie repose sur un principe fondamental : la reconnaissance de l'égale dignité de toutes les personnes. Ce principe porte une promesse : permettre à chacune et chacun d'être effectivement reconnu comme un égal, de participer pleinement à la vie collective et de trouver sa place dans un monde commun.

Cette promesse ne s'incarne pas uniquement dans les institutions ou dans les droits. Elle se construit chaque jour dans les relations entre les personnes, dans les pratiques professionnelles, dans les politiques publiques, dans les écoles, les associations, les entreprises et dans tous les espaces où se fabrique le vivre-ensemble.

Pourtant, cette promesse demeure inachevée. Les discriminations et le racisme rappellent que l'égalité proclamée n'est pas toujours une égalité vécue.

Lorsqu'une personne voit sa légitimité remise en question en raison de son origine, de sa couleur de peau, de sa religion, de sa nationalité ou de son appartenance réelle ou supposée à un groupe, ce n'est pas seulement son expérience individuelle qui est affectée. C'est la capacité même de la démocratie à reconnaître chacune et chacun comme un égal qui est mise à l'épreuve.

La Semaine neuchâteloise d'action contre le racisme 2027 invite les institutions, les associations, les entreprises, les milieux culturels et l'ensemble des actrices et acteurs de la société civile à proposer des projets qui contribuent à faire vivre cette promesse démocratique.

Pour les dépôts de projet dans le cadre de la SACR 2027, transmettre le formulaire et le budget prévisionnel en annexe, d'ici au 18 septembre 2026 par courriel à zahra.banisadr@ne.ch ou par courrier à : Service de la cohésion multiculturelle, Place de la Gare 6, 2300 La Chaux-de-Fonds.

[Appel à projets SACR 2027](#)

[Document cadre SACR 2027](#)

[Annexe Budget SACR 2027](#)

[Formulaire dépôt de projet SACR 2027](#)

BILAN DE LA SACR 2026 : UNE MOBILISATION EXCEPTIONNELLE

La 31e édition de la Semaine neuchâteloise d'actions contre le racisme (SACR) a une nouvelle fois démontré la capacité du canton de Neuchâtel à rassembler un réseau exceptionnel de partenaires autour d'un objectif commun : promouvoir l'égalité, lutter contre les discriminations et renforcer la cohésion sociale. Plus de **100 événements**, organisés avec le concours de **106 partenaires**, ont mobilisé durant plusieurs semaines les milieux associatif, institutionnel, culturel et éducatif. Une telle mobilisation, rare par son ampleur et sa diversité, constitue l'une des grandes forces de la SACR.

Au-delà des chiffres, cette dynamique témoigne de la vitalité du tissu neuchâtelois et de sa capacité à faire vivre le dialogue, à créer des collaborations durables et à porter collectivement les valeurs d'égalité, de respect et de démocratie. Elle rappelle également que ces valeurs se construisent et se renforcent grâce à l'engagement conjoint des institutions et de la société civile.

Le bilan complet de cette 31e édition, ainsi que ses annexes, présentent les principaux temps forts de la manifestation, les chiffres-clés et les nombreuses réalisations qui ont marqué cette édition.

[Bilan de la SACR 2026](#)

[Annexes](#)

APPEL À CANDIDATURES DU PRIX INTERCULTUREL NEUCHÂTELOIS « SALUT L'ÉTRANGER-ÈRE » : FAIRE VIVRE LA DÉMOCRATIE

salut
l'étranger prix
interculturel
neuchâtelois

Le Conseil d'État lance l'appel à candidatures de la 32e édition du Prix interculturel neuchâtelois « Salut l'étranger-ère ». Ce prix récompense une personne ou un groupe dont les actions, l'engagement ou le parcours favorisent le dialogue interculturel, le respect de la diversité, la participation à la vie collective et la cohésion sociale dans le canton de Neuchâtel. Pour son édition 2026, le jury souhaite mettre à l'honneur celles et ceux qui, au quotidien, contribuent à faire vivre la démocratie.

La démocratie ne se limite pas aux institutions. Elle se construit chaque jour grâce à l'engagement et à la responsabilité de chacune et chacun, au dialogue, à la participation et au respect mutuel. Elle se nourrit de la capacité à créer des liens, à reconnaître la diversité comme une richesse et à permettre à toutes et tous de prendre pleinement part à la vie de la collectivité.

Doté d'un montant de 7'000 francs, le prix sera remis lors d'une cérémonie officielle le jeudi 17 décembre 2026, en présence de Florence Nater, conseillère d'État, cheffe du Département de l'économie et de la cohésion sociale (DECS), ainsi que des membres du jury.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 23 octobre 2026.

Les dossiers de candidature peuvent être transmis par courriel à cosm@ne.ch ou par courrier à : Service de la cohésion multiculturelle (COSM), Place de la Gare 6, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Toutes les informations et documents sont disponibles sur le site: www.ne.ch/salutetranger

[Communiqué de presse](#)

[Formulaire de candidature](#)

[Conditions de participation](#)

DISPOSITIF TEMPORAIRE DE RÉGULARISATION DES PERSONNES SANS-PAPIERS

En réponse au postulat 23.216 « Pour une opération de type Papyrus dans le canton de Neuchâtel », adopté par le Grand Conseil en février 2024, le Conseil d'État a décidé d'activer dès le 1er septembre 2026 et durant quinze mois un dispositif temporaire permettant aux personnes en emploi, vivant depuis dix ans dans le canton de Neuchâtel sans autorisation de séjour, d'obtenir une régularisation, selon des modalités proches de celles de l'opération « Papyrus » menée dans le canton de Genève. Les employeur-euse-s qui participent à la démarche et qui régularisent la situation de leurs travailleur-euse-s ne

seront pas poursuivis-e-s pénalement.

Ce dispositif temporaire s'ajoute aux possibilités existantes de régularisation et ne concerne pas les personnes arrivées en Suisse par l'asile.

Les services en charge du dispositif, dont le COSM, les collectifs, les associations, les œuvres d'entraide et les syndicats se tiennent à disposition pour s'assurer que les personnes potentiellement concernées soient informées sur les conditions et modalités de la demande.

Pour plus d'information, contactez le COSM par téléphone au 032 889 74 42, par email à cosm@ne.ch ou directement au guichet (Place de la gare 6, 2300 La Chaux-de-Fonds).

POLICE INCLUSIVE : UNE BONNE PRATIQUE RECONNUE PAR LES CITÉS INTERCULTURELLES DU CONSEIL DE L'EUROPE

Le programme des Cités interculturelles du Conseil de l'Europe a retenu l'initiative « Police inclusive : une approche systémique pour ancrer les droits humains au cœur de la pratique professionnelle » comme bonne pratique.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la Feuille de route pour une administration égalitaire et ouverte à la diversité. Elle associe un engagement politique fort, des formations obligatoires à tous les niveaux de la police, un bureau de signalement spécialisé, des outils d'information multilingues et des actions de sensibilisation.

Son objectif est de renforcer la confiance entre la population et les institutions, de prévenir les discriminations, notamment le profilage racial, et d'inscrire durablement les droits humains, l'égalité en dignité et la non-discrimination au cœur des pratiques professionnelles.

Plus d'information sur www.coe.int/fr

ECOLE ANTI-RACISTE



Depuis deux ans, le service de la cohésion multiculturelle (COSM) et les cercles scolaires du canton développent des programmes communs destinés à l'élimination du racisme et des discriminations dans l'enseignement obligatoire. Aux nombreux programmes conçus et menés par les directions des cercles s'ajoutent des actions spécifiques comme la formation des cadres, des enseignant-e-s, du personnel éducatif ainsi que des interventions auprès des associations de parents et des structures d'accueil parascolaire.

Les actions sont coordonnées et présentées en résonance avec les événements et activités proposés aux cercles scolaires par le service, comme les expositions, les conférences d'expert-e-s, les témoignages, les cycles culturels et les participations aux événements publics liés à l'anti-discrimination, pour garantir un message et un vocabulaire commun, conforme aux textes de références légaux.

La veille de cette rentrée 2026, les formateur-trice-s du COSM ont présenté à plus de 500 enseignant-e-s, dans trois cercles, la formation sur l'école anti-raciste, déjà dispensée à un premier cercle en 2025. Tou-te-s les enseignant-e-s étaient convoqué-e-s par leur direction et ont suivi l'exposé du service sur les réalités du racisme en Suisse, notamment dans les écoles, son interdiction par le droit pénal et sur les propositions d'actions individuelles et collectives par l'ensemble de l'institution, pour son élimination dans le travail quotidien.

Ces interventions seront suivies de nouvelles actions, la demande des enseignant-e-s pour un effort permanent étant forte et l'ambition généralisée à tout le corps enseignant permettant de concevoir une réduction concrète des discriminations.

HOMMAGE À MME LOLITA MORICI



C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Mme Lolita Morici, survenu le 1er août 2026, à l'âge de 92 ans.

En 1998, Lolita Morici avait reçu le Prix « Salut l'étranger-ère », aux côtés de l'Association Centre africain et de Mme Valeria Generoso. Cette distinction saluait son engagement en faveur du rapprochement entre des personnes d'origines et de cultures différentes.

À travers son activité au sein de la Colonia libera italiana, son engagement contre les violences faites aux femmes et sa participation à la création d'un groupe féminin interculturel, elle a œuvré pour favoriser les rencontres, les échanges et le dialogue entre des femmes d'origines, de cultures et de sensibilités différentes.

Ses paroles restent aujourd'hui d'une grande actualité :

« Le défi le plus important pour l'avenir, c'est de ne pas seulement observer l'autre, mais de s'intéresser, dialoguer, échanger et trouver la manière de s'apprécier mutuellement. [...] N'oublions jamais le respect qu'on se doit mutuellement. »

Lolita Morici laisse le souvenir d'une femme profondément engagée en faveur du dialogue, du respect et du vivre-ensemble. Son engagement et son message continueront de nous accompagner.

[Lauréat-e-s PSE 1995-2015](#)

NOUVEAU PODCAST « RÉCITS D'ASILE »

Récits d'asile

Episode #1 L'audition

Que signifie vivre l'asile au quotidien en Suisse ? À travers quatre épisodes, « [Récits d'asile](#) » donne la parole aux personnes réfugiées, aux travailleur-euse-s sociaux-ales, aux fonctionnaires et aux activistes, qui racontent les auditions, la vie dans les centres, les renvois et les contestations juridiques. Réalisé par [Alice Sala](#) et [Marion Fresia](#), ce podcast accompagne les recherches réunies dans l'ouvrage à paraître « Trier, accueillir, renvoyer : l'asile au quotidien en Suisse », tout en pouvant s'écouter de manière indépendante.

[Podcast](#)

MERCREDI DÉCOUVERTE ET PARTAGE DE LA CROIX-ROUGE NEUCHÂTELOISE

C'est l'heure de la rentrée et la plupart du temps une joie pour les enfants de se retrouver. Toutefois, certaines familles rencontrent de la difficulté à pouvoir proposer des activités à leurs enfants âgés de 6 à 12 ans le mercredi après-midi.

Aussi, la Croix-Rouge neuchâteloise propose des activités gratuites de nature socio-culturelle, sportive ou socio-éducative qui de manière ludique permettent à des enfants parfois issus de familles à revenus modestes de s'amuser et de se faire des copains les mercredis après-midis entre 14h et 18h. Cette offre est proposée sur les 4 sites de la Croix-Rouge neuchâteloise : Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Fleurier.

Le programme des Mercredi découverte et partage (MDP) est en ligne. Les inscriptions sont possibles via un formulaire sur le site : <https://croix-rouge-ne.ch/services/mercredis-apres-midis-loisirs/> ou au moyen des fichiers ci-dessous.

[Dépliant](#)

[Bulletin d'inscription](#)

[Programme](#)

AGENDA

11 et 12 septembre 2026: Séminaire cantonal sur l'intégration, la diversité et la cohésion sociale « L'appel de Neuchâtel »



Les 11 et 12 septembre 2026, la Fédération neuchâteloise des communautés immigrantes (FénéCi) organise « L'appel de Neuchâtel », un séminaire cantonal consacré à l'intégration, à la diversité et à la cohésion sociale. Réunissant expert-e-s, acteur-trice-s de terrain, institutions, associations et citoyen-ne-s, cet événement propose un temps de réflexion et d'échange autour des enjeux qui façonnent une société inclusive, solidaire et ouverte sur l'avenir. Les événements de la journée du vendredi 11 septembre auront lieu à UniMail (Rue Emile-Argand 11, 2000 Neuchâtel), quant à ceux du samedi 12 septembre, ils se tiendront au CPNE (Rue de la Maladière 84, 2000 Neuchâtel).

Au programme : interventions et témoignages, ateliers participatifs et tables rondes consacrés notamment à l'école, l'emploi, la participation citoyenne, le changement systémique et la coopération entre les acteurs. L'objectif : croiser les expériences, faire émerger des pistes concrètes et renforcer les collaborations en faveur d'une intégration plus forte et d'une société plus juste.

Liens pour les inscriptions aux ateliers :

- Atelier Emploi:
<https://doodle.com/sign-up-sheet/participate/b740ef6a-1d0a-4856-a2b9-a3b1e8d8d4bf/select>
- Atelier École :
<https://doodle.com/sign-up-sheet/participate/be11be04-99de-4fd2-a51a-31a47e4f1855/select>
- Atelier Participation citoyenne :
<https://doodle.com/sign-up-sheet/participate/9233febe-8c49-4b19-b4be->

[6437b71b2492/select](https://doodle.com/sign-up-sheet/participate/6437b71b2492-select)

- Atelier Changement Systémique :
[https://doodle.com/sign-up-sheet/participate/5bb4135b-3f82-41ec-a0fb-6104ab014a90/select](https://doodle.com/sign-up-sheet/participate/5bb4135b-3f82-41ec-a0fb-6104ab014a90-select)
- Atelier Coopération entre les Acteurs :
[https://doodle.com/sign-up-sheet/participate/7a8bd9af-f535-434c-b39a-f7b216bd5e0e/select](https://doodle.com/sign-up-sheet/participate/7a8bd9af-f535-434c-b39a-f7b216bd5e0e-select)

Informations et programme complet sur www.feneci.ch



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

Service de la cohésion multiculturelle

Place de la Gare 6

2300 La Chaux-de-Fonds

T. 032 889 74 42

cosm@ne.ch

[Mettre à jour vos préférences](#) ou [se désinscrire](#)